





La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

Question 1) Veuillez expliquer la distinction entre les travaux commerciaux et les travaux résidentiels ainsi que l'incidence, selon le cas, sur la capacité d'entreprendre des travaux à un endroit éloigné.

Réponse 1) On entend, par « travaux résidentiels », la construction ou la rénovation de maisons, de remorques mobiles, etc. Étant donné que le projet en question comprend des travaux dans trois collectivités éloignées, nous demandons que vous décriviez votre expérience de travail à de tels endroits afin de démontrer votre expérience en ce qui a trait à la logistique, à la mobilisation vers des endroits éloignés, aux voyages et à l'hébergement.